SYNC EV

Pour les propriétaires de véhicules électriques

Votre borne à domicile

Louez la borne PowerZap de SyncEV, recevez 0,10$ par kWh rechargé et la subvention de 600$: à l'usage moyen, vous êtes gagnant.

29,95$ / mois

compensé par ~30$ de retour CFR par mois

Louer ma PowerZap sur syncev.com →



Vos deux sources de revenus

Avec la subvention, vous êtes gagnant

Retour CFR

0,10$ / kWh

Chaque kWh rechargé génère des crédits carbone. À 300 kWh par mois : **~30$ par mois**, soit **~1 080$ sur 36 mois**.

Subvention Écorecharge

600$

Une aide du gouvernement du Québec, versée une fois, pour un contrat de **36 mois ou plus**.

Sur 36 mois : 1 080$ retour CFR + 600$ subvention − 1 078$ location = +600$ environ, pour vous

Exemple : 300 kWh / mois sur 36 mois, location de 1 078,20$. Avant les frais d'installation. Subvention selon l'admissibilité. Non garanti.

Comment ça fonctionne

Plus vous roulez, plus c’est avantageux

01 Louez

Une mensualité fixe de 29,95$. Pas de dépôt, pas de paliers.

02 Rechargez

Chaque kWh rechargé génère des crédits carbone (CFR).

03 Recevez

SyncEV vous reverse 0,10$ par kWh rechargé à la maison.

Usage mensuel	Équivaut à environ	Location	Retour CFR	Coût net / mois
200 kWh	10 000–12 000 km / an	29,95$	−20,00$	9,95$
300 kWh (usage moyen)	**15 000–18 000 km / an**	**29,95$**	**−30,00$**	**~0$**
400 kWh	20 000–24 000 km / an	29,95$	−40,00$	−10,05$ (gain)

Estimations basées sur le retour CFR de 0,10$ / kWh. Le retour réel dépend de votre consommation. Non garanti.

Subvention Écorecharge

600$ du gouvernement du Québec

600$

subvention Écorecharge

versée une seule fois

Ce qu'il faut savoir

- Une aide financière du gouvernement du Québec pour la recharge à domicile
- Admissible avec un contrat de 36 mois ou plus
- Elle s'ajoute à votre retour CFR de 0,10$ / kWh

Réparti sur 36 mois : **600$** subvention ÷ **36** mois = **16,67$** de plus pour vous, chaque mois

Bon à savoir : Selon l'admissibilité au programme Écorecharge du gouvernement du Québec.

Pourquoi SyncEV

Simple, direct, rentable

Une seule mensualité fixe
Pas de dépôt, pas de paliers, pas de calcul.

Un retour stable
0,10$ par kWh rechargé, dès le premier kWh.

Subvention de 600$
Le programme Écorecharge s'applique à votre borne.

Directement avec SyncEV
Un seul interlocuteur, du contrat au support.

Aucun souci de propriétaire
SyncEV reste propriétaire de votre PowerZap.

Une entreprise d'ici
Plus de 7 ans d'expertise en recharge au Québec.



La borne

La borne PowerZap

Écran couleur
L'état de la recharge, d'un coup d'œil.

Accès RFID et code QR
Démarrez la recharge avec votre carte ou votre téléphone.

Connectée
Vos kWh rechargés et votre retour CFR, suivis automatiquement.

Support SyncEV
Une équipe québécoise, en français et en anglais.

Bon à savoir : L'installation par un électricien n'est pas incluse dans la mensualité.

Ce qu'il faut savoir

Les conditions, en toute transparence

Inclus

- Location de la borne PowerZap : 29,95$ / mois
- Retour CFR de 0,10$ par kWh rechargé
- Suivi de vos recharges et de votre retour
- Aucun dépôt

À prévoir

- Installation par un électricien, non incluse
- Contrat de 36 mois ou plus pour la subvention de 600$
- Retour selon votre consommation réelle

Estimations basées sur le retour CFR de 0,10$ / kWh. Le retour réel dépend de votre consommation. Non garanti.

Louer ma PowerZap sur syncev.com →